

Envoyé en préfecture le 19/05/2025

Reçu en préfecture le 19/05/2025

Publié le 19/05/2025

ID : 062-216207365-20250515-DEC2025_082-AI

S²LO

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS

DECISION RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN DEVIS RELATIF A L'ENTRETIEN DU
VEHICULE KANGOO DES SERVICES TECHNIQUES

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 28 mai 2020 étendant la délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Vu la nécessité d'effectuer l'entretien sur le véhicule KANGOO des services techniques ;

Vu la proposition du GARAGE LECLERCQ, au regard du prix et du délai de livraison ;

DECIDE

ARTICLE 1 : est signé avec la société GARAGE LECLERCQ (2 Rue du Hem 62840 LAVENTIE) un bon de commande relatif à l'entretien du véhicule RENAULT KANGOO pour un montant de 1.664,22€ TTC.

ARTICLE 2 : la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY SUR LA LYS, le 15 mai 2025

DEC 2025_082

Le Maire,
Jean-Claude THOREZ



DGS